



APOLOGÉTIQUE  
CHRÉTIENNE

2<sup>E</sup> PARTIE

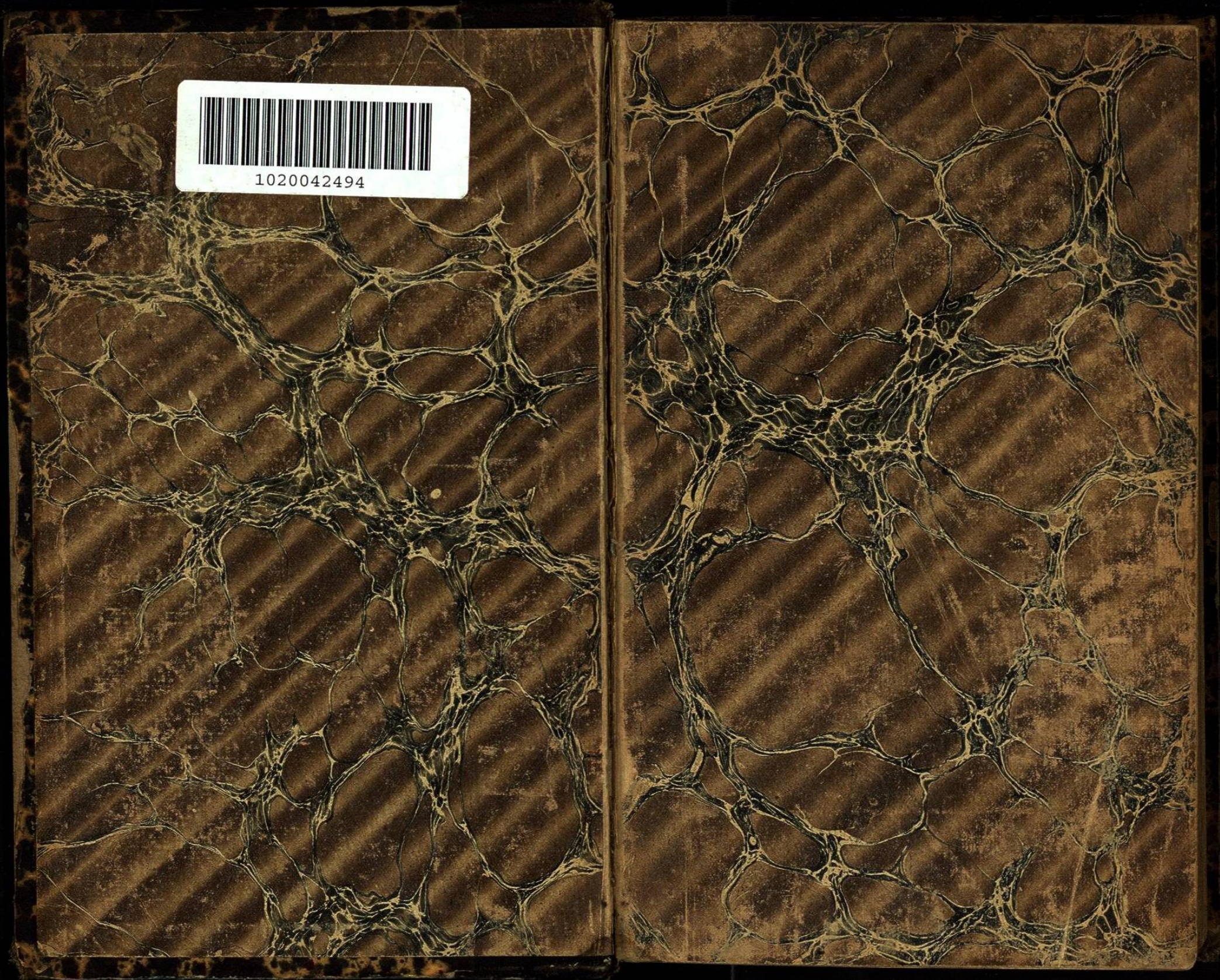
BT1107  
C6  
v.2

239





1020042494





239



APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

DEUXIÈME PARTIE



IMPRIMERIE  
PARIS



COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

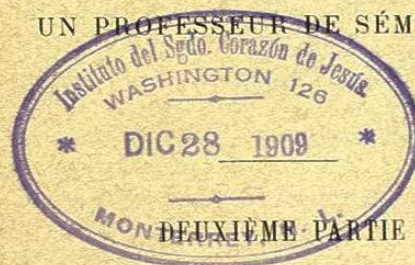
*Langue H. Loure*

COURS SUPÉRIEUR

APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

PAR

UN PROFESSEUR DE SÉMINAIRE



LA RELIGION RÉVÉLÉE *2<sup>e</sup>*

PARIS

PROCURE GÉNÉRALE  
DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

RUE OUDINOT, 27  
1903

Tous droits réservés.

Imprimatur.

Turonibus, die 28 Julii 1903.

J. SELIER,  
Vic. gen.



ACERVO GENERAL

117208

37953



B71107

C6

V.2

# APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

## DEUXIÈME PARTIE

### LA RELIGION RÉVÉLÉE

#### PRÉLIMINAIRES

##### 1. Plan de la Providence dans la révélation.

1. Nous voyons dans les Livres saints que Dieu, dès le principe, se fit l'instituteur de l'homme. Une religion fut révélée aux premiers ancêtres du genre humain; mais elle n'avait pas de constitution spéciale, elle était confiée aux chefs de famille et devait se transmettre par la tradition jusqu'à Jésus-Christ.

2. Lorsque la religion primitive s'altéra dans l'esprit des peuples et alla de plus en plus en s'obscurcissant dans les fables de la mythologie, la divine Providence pourvut à ce que la vérité subsistât au moins quelque part sur la terre. Une nouvelle révélation fut faite à Moïse, laquelle ne contenait rien de plus essentiellement que la première quant aux dogmes et à la morale, mais avait une constitution particulière pour préserver le peuple élu des égarements de l'idolâtrie. Cette constitution ne regardait que les Juifs et ne devait durer que jusqu'à Jésus-Christ. Les autres peuples n'étaient tenus d'observer que la religion primitive.

3. La dernière révélation est la révélation chrétienne; elle est faite pour toutes les nations et pour tous les siècles. Sa constitution propre, c'est l'Église catholique, comme nous l'établirons dans la troisième partie de ce cours.



4. Telle est la suite de la religion révélée, qui est, dit Bossuet, « le plus grand et le plus utile de tous les objets qu'on puisse proposer aux hommes. Il est beau de se remettre devant les yeux les états différents du peuple de Dieu : sous la loi de nature et sous les patriarches; sous Moïse et sous la loi écrite; sous David et sous les prophètes; depuis le retour de la captivité jusqu'à Jésus-Christ; et enfin sous Jésus-Christ même, c'est-à-dire sous la loi de grâce et sous l'Évangile; dans les siècles qui ont attendu le Messie, et dans ceux où il a paru; dans ceux où le culte de Dieu a été réduit à un seul peuple, et dans ceux où, conformément aux anciennes prophéties, il a été répandu par toute la terre; dans ceux enfin où les hommes, encore infirmes et grossiers, ont eu besoin d'être soutenus par des récompenses et des châtimens temporels, et dans ceux où les fidèles, mieux instruits, ne doivent plus vivre que par la foi, attachés aux biens éternels, et souffrant, dans l'espérance de les posséder, tous les maux qui peuvent exercer leur patience.

« Assurément, on ne peut rien concevoir qui soit plus digne de Dieu, que de s'être premièrement choisi un peuple qui fût un exemple palpable de son éternelle providence; un peuple dont la bonne ou la mauvaise fortune dépendit de la piété, et dont l'état rendit témoignage à la sagesse et à la justice de celui qui le gouvernait. C'est par où Dieu a commencé, et c'est ce qu'il a fait voir dans le peuple juif. Mais après avoir établi par tant de preuves sensibles ce fondement immuable, que lui seul conduit à sa volonté tous les événements de la vie présente, il était temps d'élever les hommes à de plus hautes pensées, et d'envoyer Jésus-Christ, à qui il était réservé de découvrir au nouveau peuple, ramassé de tous les peuples du monde, les secrets de la vie future.

« Vous pouvez suivre aisément l'histoire de ces deux peuples, et remarquer comme Jésus-Christ fait l'union de l'un et de l'autre, puisque, ou attendu ou donné, il a été dans tous les temps la consolation et l'espérance des enfants de Dieu.

« Voilà donc la religion toujours uniforme, ou plutôt toujours la même, dès l'origine du monde : on y a toujours reconnu le même Dieu, comme auteur, et le même Christ, comme Sauveur du genre humain <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> BOSSUET, *Discours sur l'histoire universelle*, II<sup>e</sup> P., ch. 1<sup>er</sup>.

## 2. Objet et division de la deuxième partie de l'Apologétique.

5. Après avoir, dans la première partie de l'Apologétique, mis hors de conteste les principes qui servent de fondement rationnel à la foi, soit en les démontrant directement, soit en réfutant les erreurs qui les combattent, nous avons dans cette deuxième partie à prouver la divinité de la religion contenue dans la Tradition et la Bible catholiques. Nous montrerons que cette religion revendique, à l'exclusion de toutes les autres, les titres d'une céleste origine, qu'elle a tous les signes externes et internes d'une révélation venant de Dieu, et que par conséquent elle s'impose comme un devoir rigoureux à toutes les consciences.

Cette démonstration sera divisée en deux sections : la Révélation avant Jésus-Christ, et la Révélation chrétienne.